

**Nombre de Délégués :**

En exercice	114
Présents	58
Procurations	9
Votants	67

DELIBERATION N°2-220324**Objet : Budget Général du SICTOM du Périgord Noir – Compte Administratif 2023**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux mars, le **Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES du Périgord Noir** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à "La Borne 120", Commune de Marçillac-St-Quentin sous la présidence de M. Jérôme PEYRAT, Président.

Date de Convocation du Comité Syndical : *le 08 mars 2024*

Etaient présents :**POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FENELON :**

ARCHIGNAC	Joël PARKITNY	
BORREZE	Dominique HERMENAULT	
CALVIAC EN PERIGORD	Sylvie MENARDY	
CARLUX	Marie-Laure FERBER	
CARSAC AILLAC	Laurent LACOMBE	
JAYAC	Guy ESTRUC	
PAULIN	Alain PERIQUOI	Catherine CHEYROU
PECHS-DE-L'ESPERANCE	Gérard VIELLE	
SALIGNAC EYVIGUES	Jacques FERBER	
SIMEYROLS	Jean-Pierre PLANCHE	
PRATS DE CARLUX	Héloïse MARADENE	
ST CREPIN ET CARLUCET	Brigitte CAPMAS-REBOUSSOU	Gérard TEILLAC
ST GENIES		
ST JULIEN DE LAMPON	Jean-Pierre HAMEL	Chantal LAVILLE
STE MONDANE	Eric BOURDET	
VEYRIGNAC	Jocelyne MANIERE	

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DOMME-VILLEFRANCHE DU PERIGORD :

BOUZIC	Séverine RAMOS	
CASTELNAUD LA CHAP.		
CENAC ET ST JULIEN		
DAGLAN	Maurice LAPOUGE	
DOMME	Francis COUSIN	
FLORIMONT GAUMIER		
GROLEJAC	Jocelyne TIREL-LALAUDE	
NABIRAT		
ST AUBIN DE NABIRAT	Christian GARRIGOU	Damien BARD
ST CYBRANET	Alain BIELHER	
ST LAURENT LA VALLEE	Lilian GILET	
ST MARTIAL DE NABIRAT	François DEFONTAINE	Hervé MENARDIE
ST POMPON	Pierre COUDON	
VEYRINES DE DOMME	Jean-Pascal FARINA	Pascal MISSIAEN

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE LA DORDOGNE :

ALLAS LES MINES	Yves GAROUTY	Sylvain BRUNNEY
CASTELS-BEZENAC	Hervé CARVES	Alain FREREBEAU
MEYRALS	Jacqueline JOUANEL	

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE L'HOMME :

AUBAS	Jean-Marie DESCAMP	
COLY-ST AMAND		
FANLAC		
LA CHAPELLE AUBAREIL	Sébastien FRIT	
LES FARGES		
MONTIGNAC		
PEYZAC LE MOUSTIER	Hervé DUVAUCHELLE	
SERGEAC	Pierrette BLEMONT	
ST LEON SUR VEZERE	Gé KUSTERS	
THONAC	Patrick LE MELLEDO	
VALOJOUXX	Jean-Pierre MEGE	Odile ROUX

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SARTLAT-PERIGORD NOIR :

BEYNAC et CAZENAC	Serge PARRE	Francis VAUCEL
LA ROQUE GAGEAC	Jérôme PEYRAT	Jacques TUNEU
MARCILLAC ST QUENTIN	Michel ANDRE	
MARQUAY	Nathalie GLEMAREC	
PROISSANS	Patrick CROUZILLE	
SARTLAT LA CANEDA	Marlies CABANEL	
ST ANDRE-ALLAS	Céline DUVAL	
ST VINCENT DE COSSE	Nathalie BALLERAND	
ST VINCENT LE PALUEL	Eric ALARD	Christine DANGREMONT
STE NATHALENE		
TAMNIES		
VEZAC	Sylvie DELBARY	Christian ROBLES
VITRAC		

Excusés :

Mme Marion CHAPUT (*Saint-Geniès*), M. Charles MOLINA (*Saint-Geniès*).

Procurations :

Mme Marie-Pierre VALETTE (*Sartlat-la-Canéda*) donne procuration à Mme Marlies CABANEL (*Sartlat-la-Canéda*);
Mme Catherine BERTHELOT (*La Chapelle-Aubareil*) donne procuration à Sébastien FRIT (*La Chapelle-Aubareil*);
M. Guy PRIESTER (*Pechs-de-l'Espérance*) donne procuration à M. Gérard VIELLE (*Pechs-de-l'Espérance*);
M. Patrick ARMAGNAT (*Domme*) donne procuration à M. Francis COUSIN (*Domme*);
M. Pierre CHEVALIER (*Borrèze*) donne procuration à M. Dominique HERMENAULT (*Borrèze*);
Mme Elisa COUSIN (*Aubas*) donne procuration à M. Jean-Marie DESCAMP (*Aubas*);
M. Vincent JARDEL (*Sergeac*) donne procuration à Mme Pierrette BLEMONT (*Sergeac*);
Mme Claudine FARFAL (*Saint-Cybranet*) donne procuration à M. Alain BIELHER (*Saint-Cybranet*);
M. Jean-Jacques ALBIE (*Saint-André-Allas*) donne procuration à Mme Céline DUVAL (*Saint-André-Allas*).

Mme Marlies CABANEL (*Sartlat-la-Canéda*) a été élue secrétaire de séance.

.....

Le Comité Syndical réuni sous la présidence de Mr Gé KUSTERS, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2023 dressé par M. Jérôme PEYRAT Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives du BUDGET GENERAL du SICTOM du Périgord Noir,

- **lui donne acte** de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses	2 002 972.59€
Recettes	4 687 214.16€
Soit un excédent de l'exercice de	2 684 241.57€
<i>Et un solde de reste à réaliser, en dépense, de :</i>	<i>2 325 204.09€</i>

SECTION D'EXPLOITATION :

Dépenses	9 682 113.56€
Recettes	10 536 608.37€
Soit un excédent de	854 494.81€

- **Dit** que les excédents 2023 seront utilisés, pour l'essentiel, à financer les investissements de l'exercice 2024, et notamment :

- La mise en place d'infrastructures de pré-collecte pour un nouveau mode de collecte des déchets et la VRD nécessaire pour leur installation,
- L'acquisition d'une benne à ordures ménagères équipée d'une grue,
- L'acquisition d'une benne à ordures ménagères équipée d'une grue et d'un système de lavage à haute pression,
- Des composteurs de gros litrage,
- Les travaux au centre d'exploitation,
- La création d'un local pour les DMS à SARLAT et à CENAC,

Et permettront de réduire le recours à l'emprunt.

- **Constate** les identités des valeurs avec les indications du Compte de Gestion relatives aux reports à nouveau, au résultat de fonctionnement et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux crédits et aux débits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

- **Reconnait** la sincérité des restes à réaliser,

- **Vote** et **arrête**, à l'unanimité, les résultats définitifs tels que désignés ci-dessus par scrutin public à main levée.

Fait à Marcillac-Saint-Quentin, le 22 mars 2024.



Jérôme PEVRAT
Président